

PLU de Gorges : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 22 janvier 2021

Le document d'urbanisme en vigueur à Gorges (Loire-Atlantique) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 30 janvier 2020. Il délimite 143 zones, dont 38 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 22 janvier 2021.

- Le PLU de Gorges s'applique dans sa version du 30 janvier 2020.
- Il délimite 143 zones : 38 urbaines (U), 17 à urbaniser (AU), 14 agricoles (A) et 74 naturelles (N).
- Sur les 199 communes de la Loire-Atlantique dont nous publions le document, Gorges occupe le rang 49 par le nombre de zones délimitées : 60 zones de plus que la médiane du département (83 zones).
- 490 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Gorges depuis 2013, pour 599 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	143 zones
Zones urbaines (U)	38 zones
Zones à urbaniser (AU)	17 zones
Zones agricoles (A)	14 zones
Zones naturelles (N)	74 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	GORGES
Version du	30 janvier 2020
Partition GPU	DU_44064
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_44064/8cbe2d59f020eea472ce339b68a7575e/44064_reglement_20200130.pdf

Les risques naturels et technologiques à Gorges

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Inondations et coulées de boue
Publié au Journal officiel le	4 mars 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	3 avril 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène durant l'événement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 100 ans.
L'arrêté sur Légifrance	JOURNALE N° 3613102
Risques majeurs recensés	Phénomène lié à l'atmosphère, Radon, Rupture de barrage, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	Sur reconnaissance
Dernier événement reconnu, commencé le	9 février 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/gorges-44064>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Gorges : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Inondation
Plans de prévention des risques naturels prescrits	1 plan
Potentiel radon	Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	UA, UAc, UB, UBa, UBg, UC, UCi, UE
Nomenclature des zones à urbaniser	1AUb, 1AUc, 1AUe, 1AUi, 2AU

Situation administrative

Code INSEE	44064
Code postal	44190
Intercommunalité	CA Clisson Sèvre et Maine Agglo
Département	Loire-Atlantique
Région	Pays de la Loire

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	143 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	143 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	143 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Monnières (3,4 km)	64 zones
Clisson (3,8 km)	85 zones
Saint-Lumine-de-Clisson (4,7 km)	83 zones
Saint-Hilaire-de-Clisson (4,8 km)	101 zones
Maisdon-sur-Sèvre (5,9 km)	101 zones
Gétigné (7,7 km)	73 zones
Aigrefeuille-sur-Maine (8,2 km)	55 zones
Saint-Fiacre-sur-Maine (9,1 km)	82 zones
Remouillé (9,3 km)	87 zones
La Haie-Fouassière (9,4 km)	199 zones
Château-Thébaud (10,2 km)	47 zones
Boussay (12,4 km)	151 zones
Haute-Goulaine (12,5 km)	207 zones
La Planche (12,9 km)	46 zones
Vieilleville (16,8 km)	57 zones
Mouzillon (4,1 km)	175 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/gorges-44064>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Gorges : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Montbert (12,7 km)	157 zones
Le Pallet (5,0 km)	139 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/gorges-44064>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.